

Domaine d'intervention de l'arrêté :
Fonction Publique – Personnels titulaires
et stagiaires de la FPT

CDG 40
TAG Publié le 02 septembre 2025

Numéro : 2025/154

Objet : Tableau d'avancement de grade pour l'année 2025

Le Maire de SOUSTONS,

VU le Code général de la fonction publique,

VU les décrets fixant les conditions statutaires d'avancement des différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU la délibération du conseil municipal en date du 27/03/2009 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade (ratios promus/promouvables), après avis du Comité Technique en date du 23/03/2009,

VU l'arrêté de Monsieur le Maire de SOUSTONS en date du 17/06/2021 portant détermination des Lignes Directrices de Gestion (LDG), après avis du Comité Technique en date du 14/06/2021,

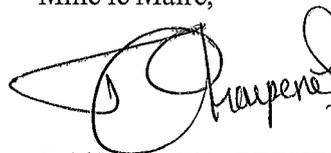
ARRETE

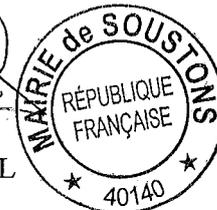
ARTICLE 1 : Au titre de l'année 2025, pour chaque grade visé, le tableau annuel d'avancement de grade est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté accompagné de son annexe sera communiqué au centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à SOUSTONS, le 17 juin 2025

Mme le Maire,


Frédérique CHARPENEL



Notifié à l'agent, le
Signature de l'agent

Annexe de l'arrêté fixant le tableau annuel d'avancement de grade

ANNEE 2025

Mairie de SOUSTONS

Grade d'avancement	Ordre de priorité	Nom usuel	Prénom
Rédacteur Prin. 2cl	1	DUFOUR	Claire
Tech Pal 1è cl	1	GUILHEMJOUAN	Vincent
Agt de maîtrise ppal	1	AMUNARRIZ	THIERRY
Adj. adm. pal. 1è cl	1	CAMPISTRON	Patrick
Adj. tech. pal 1è cl	1	DULON	Jérôme
Adj pat ppal 1è cl	1	GRAEBLING	Dominique
Adj. adm. pal. 2è cl	1	MARCO	Emilie
Adj. tech. pal 2è cl	1	CASTAGNET	Lydie